



Aéroports de Normandie

De nombreuses destinations sont accessibles depuis la Normandie, aussi bien en France qu'à l'étranger, pour des voyages d'affaires comme pour le loisir.

L'association "Aéroports de Normandie"

La Région a initié en 2016 une démarche de rapprochement entre les aéroports de Caen, Deauville, Le Havre et Rouen afin de rendre l'offre aéroportuaire normande plus lisible et d'améliorer la desserte aérienne de la Normandie.

Cette stratégie régionale s'est concrétisée par la création en juin 2018 de l'association « Aéroports de Normandie » qui a pour but de promouvoir les quatre aéroports auprès des voyageurs et des compagnies aériennes, au travers d'une stratégie partagée par les propriétaires des quatre plateformes.

Le trafic commercial au départ ou à l'arrivée des aéroports normands se porte bien puisqu'il a enregistré près de 412 000 passagers en 2022 dont près de 330 000 rien qu'à Caen.

[Aéroports de Normandie](#)

À savoir



Plus de 50 destinations sont proposées au départ de la Normandie, des aéroports de Caen-Carpique, Deauville-Normandie, Le Havre-Octeville et Rouen-Vallée de Seine :

- 14 villes françaises : Ajaccio, Bastia, Biarritz, Bordeaux, Brest, Calvi, Figari, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Strasbourg, Toulouse.
- 11 pays : Croatie (Dubrovnik), Espagne (Malaga, Minorque, Palma de Majorque/Baléares) Grèce (Corfou, Héraklion, Ile de Kos, Rhodes), Irlande (Kerry), Italie (Olbia/Sardaigne, Palerme/Sicile, Brindisi (Les Pouilles), Jordanie (Amman), Malte, Maroc (Agadir, Marrakech), Portugal (Algarre, Madère), Slovénie (Ljubljana) et les grandes capitales européennes via le Hub de Lyon.

Les aéroports de Normandie

- [Aéroports de Normandie](#)
- [Aéroport de Deauville](#)
- [Aéroport de Caen-Carpique](#)
- [Aéroport du Havre-Octeville](#)
- [Aéroport de Rouen](#)
- [Aéroport de Cherbourg Maupertus](#)

Une nouvelle aérogare pour Deauville

Les travaux de la nouvelle aérogare de l'Aéroport Deauville - Normandie se déroulent en deux phases.

La **construction de la partie administrative du bâtiment et la zone arrivée est opérationnelle depuis fin mars 2023. La construction de la zone d'embarquement est actuellement en cours et sera mise en service en 2024.**

D'une capacité de 3 800 m², contre 1750 m² actuellement, la nouvelle aérogare permettra à l'aéroport de continuer son développement raisonné tout en diminuant son impact sur l'environnement, couplé avec le **projet de parc photovoltaïque** d'EDF Renouvelables.

Les passagers des vols privés et des vols commerciaux auront des espaces dédiés et modernisés. Un salon d'accueil propre à l'aviation privée, qui constitue un atout pour cet aéroport, est également prévu, répondant ainsi aux normes d'accueil internationales.

Les équipements techniques pourront être modulés en fonction de l'activité aérienne commerciale saisonnière, en isolant une partie du bâtiment inactif, permettant ainsi une **gestion optimisée des consommations d'énergie.**

Le Syndicat Mixte finance ce projet avec la participation de ses collectivités membres, la Région Normandie à hauteur de 10,2 millions d'euros et la Ville de Deauville à hauteur de 536 000 euros. La CCI, maître d'ouvrage de l'opération et exploitant de l'aéroport, est en charge de la mise en œuvre de ce programme.





